

Les exonérations de charges ont fait la preuve de leur efficacité

Alors que le rapport de la Cour des comptes conteste l'efficacité de la politique d'allègement des charges sociales sur les bas salaires menée depuis plusieurs années, l'UPA tient à réagir en trois temps.

- L'impact sur la création d'emploi des exonérations de charges a été confirmé à plusieurs reprises par les instances concernées par la question : Conseil national des impôts, INSEE, DARES, Conseil d'orientation de l'emploi. Ce dernier a constaté dès 2006 qu'une suppression pure et simple des allègements détruirait 800.000 emplois en quelques années.

Dans le contexte de réduction du taux de chômage de ces dernières années et même si plusieurs facteurs sont entrés en jeu, il paraît assez inconcevable de considérer que la baisse du coût du travail n'a pas contribué à la création d'emploi.

- Par ailleurs, l'UPA salue de manière générale les travaux de la Cour des comptes visant à dénoncer les dérives financières mais se demande dans le cas présent si elle n'est pas sortie de son rôle en contestant purement et simplement les choix politiques des majorités parlementaires successives.
- Enfin, l'UPA considère que le meilleur moyen d'équilibrer le budget de la Sécurité sociale consisterait non pas à supprimer des exonérations de charges sociales mais à engager enfin la réforme du mode de financement de la Sécurité sociale qu'elle appelle de ses vœux depuis une décennie. Est-il normal en effet que les salaires contribuent encore essentiellement au financement de notre protection sociale à l'exclusion des autres facteurs de production ?

En outre, l'UPA souhaiterait que l'on regarde d'abord les possibilités de réduire et au moins de stabiliser les dépenses sociales avant de choisir systématiquement d'accroître les ressources de la Sécurité sociale.